

# Banques virtuelles de textes scientifiques, une aide possible à la veille terminologique?

La généralisation de l'utilisation d'Internet bouleverse les habitudes des terminologues en leur permettant l'accès à des masses de documentation très récente. Comment choisir et utiliser ces ressources documentaires? Comment constituer et exploiter des banques virtuelles de textes spécialisés? Cet article examine cette problématique et donne des pistes de solutions pour la veille terminologique dans le contexte du développement et de la mise à jour d'une banque de terminologie.

Termes-clés :  
veille terminologique ; néologie ;  
banque de textes ; Internet ; banque  
de terminologie ; corpus.

## Introduction

L'utilisation de plus en plus répandue d'Internet et du courrier électronique a favorisé, au cours des dernières années, les échanges suivis sur le plan international. Ainsi, il n'est plus étonnant de voir un spécialiste de l'éducation lire avec intérêt des rapports scientifiques produits par un organisme gouvernemental étranger en vue d'y étudier les possibilités d'application dans son propre pays ou un chercheur s'intéresser à des comptes rendus d'essais cliniques par la consultation d'une banque de données spécialisée en la matière. Cet emploi d'Internet n'est pas sans entraîner une réflexion sur l'utilisation de cet outil en terminologie. En effet, pour la première fois, le terminologue est en contact direct avec l'information. Il n'a pas besoin d'attendre la réception d'une revue imprimée, il peut interroger et avoir accès immédiatement à des milliers de documents très récents. Ceux-ci revêtent d'ailleurs diverses apparences, qu'ils soient produits sous leurs formes originales imprimées ou que leur accès soit possible par l'interrogation de banques documentaires ou de sites spécialisés. On peut dire que le terminologue se

voit aujourd'hui offrir une masse documentaire qui a la qualité d'être à la fine pointe de l'actualité. Il lui est possible de suivre au jour le jour les développements dans les domaines qui l'intéressent, d'être abonné à des listes de diffusion et d'être en relation avec les spécialistes du milieu professionnel ciblé par ses travaux grâce au courrier électronique.

Certains utiliseront toutes ces nouvelles technologies avec facilité, tandis que d'autres, paralysés par l'importance de la documentation disponible, choisiront avec difficulté certains documents en espérant qu'un logiciel viendra bientôt à leur secours. C'est d'ailleurs pour cette raison que, depuis peu, ont été mis au point des agents intelligents, c'est-à-dire des logiciels capables de cibler des sites ou des moteurs de recherche qui permettent à leur utilisateur de faire un choix plus judicieux dans l'information présentée. Il est maintenant possible de spécifier des paramètres de recherche et d'analyse selon des critères de pertinence précis. La terminologie peut-elle tirer profit de tout ce développement technologique? Probablement, mais l'intérêt peut cependant être plus ou moins grand selon la nature du travail confié au terminologue. Est-il en voie de réaliser un vocabulaire précis dans un domaine particulier? Doit-il alimenter une banque de terminologie en contexte de veille

terminologique? Les situations sont variées et demandent des approches différentes dans l'utilisation d'Internet et, par conséquent, dans la création ou l'utilisation possible de banques virtuelles de documentation scientifique, c'est-à-dire de réseaux organisés de gisements documentaires dynamiques.

## 1 Contexte de production d'un vocabulaire ou d'une terminologie relative à l'ensemble d'un domaine

Dans le présent cas, le terminologue doit travailler sur des ensembles notionnels complets. Il doit donc réunir un ensemble de textes, d'articles, d'ouvrages qui traitent de la totalité de son domaine d'intérêt. Ces sources peuvent être imprimées ou électroniques. En ce qui regarde ces dernières, il verra à se constituer un répertoire de sites traitant de son domaine et y intégrera la documentation qu'il juge pertinente, tout en ayant utilement recours à des logiciels de dépouillement informatisés. La constitution d'une banque virtuelle de textes pourrait être intéressante dans ce contexte de travail car, que ce soit en sources imprimées traditionnelles ou sur support électronique, les corpus documentaires se ressemblent. C'est-à-dire qu'il est possible de trouver dans Internet le même type de documents qu'en recherche traditionnelle de documents imprimés et qu'il est également possible d'en juger la qualité selon des critères semblables. On pourra donc sans problème suivre la même démarche méthodologique dans ce contexte.

## 2 Contexte de veille terminologique

Cependant, c'est le travail en veille terminologique informatisée dans le contexte du développement et de la mise à jour d'une banque de terminologie (le *Grand dictionnaire terminologique*) qui a fait l'objet d'une expérience dans quelques équipes de travail à l'Office de la langue française et c'est pourquoi c'est ce deuxième aspect qui sera développé dans le présent texte. Dans ce dernier cas donc, les ensembles notionnels complets ne sont pas véritablement visés: le travail terminologique porte plutôt sur la recherche de notions et de termes nouveaux ou sur l'actualisation des données terminologiques existantes. Une approche complètement différente doit être utilisée, faisant appel à beaucoup plus d'intuition dans la recherche. Il se peut alors que les outils de dépouillement informatisés tels qu'ils existent présentement soit moins utiles. En effet, la nécessité d'être à l'affût des nouveautés et de repérer très rapidement des termes isolés dans un ensemble (par exemple, dans le domaine de la santé, un nouvel implant parmi d'autres déjà nommés, l'implant laryngé, ou encore la dénomination d'une nouvelle forme de libération de médicament dans l'organisme) entraîne un changement dans les façons de faire. Les banques virtuelles de textes scientifiques peuvent-elles être utiles dans un tel contexte? À l'Office de la langue française, plus spécifiquement dans l'élaboration du *Grand dictionnaire terminologique*, la question se pose. Des équipes spécialisées dans différents domaines se penchent avec intérêt sur la documentation existante. Le tout s'est fait jusqu'à tout récemment dans un contexte plutôt traditionnel, c'est-à-dire presque exclusivement avec des documents imprimés sans négliger les

corpus électroniques. Au cours de la dernière année, une de ces équipes a été chargée de la veille terminologique dans le domaine de la santé.

L'occasion s'offrait à des terminologues en situation de veille d'expérimenter le recours systématique à Internet ainsi qu'à des outils de dépouillement informatisés. L'expérience, qui se poursuit toujours, permet déjà de formuler quelques questions, quelquefois des réponses sur l'intérêt de créer des banques virtuelles de textes scientifiques.

### 2.1 Expérience de la veille terminologique dans le domaine de la santé

La Banque de terminologie du Québec, commercialisée sous le titre de *Grand dictionnaire terminologique*, est une banque de données déjà bien pourvue en terminologie médicale. Plus de 87 000 fiches, la plupart bilingues (anglais-français), offrent un portrait assez complet de la biologie, de la médecine et de la pharmacologie. La terminologie générale et fondamentale est donc bien présente dans les fichiers. En revanche, l'activité fébrile déployée dans les domaines de la recherche, de la technologie, de la pharmacologie et de la gestion des soins de santé a amené une réflexion sur l'orientation future des travaux. Comment arriver à dépouiller la documentation relative à toutes ces nouveautés et ainsi rendre disponible sans délai la terminologie nécessaire à la communauté scientifique ou aux spécialistes de la langue? C'est ainsi qu'est née l'idée d'explorer et d'utiliser Internet dans le cadre de la veille terminologique.

### 2.2 Création d'un site intranet pour l'équipe

Un site intranet de la santé a été créé pour les membres de l'équipe de

projet. Ce site pourrait en fait être une ébauche de banque virtuelle. On a essayé d'y regrouper les principaux outils documentaires électroniques indispensables au terminologue selon les spécialités médicales qu'il a à couvrir. En effet, bien que la veille suppose un traitement de notions isolées ou de petits ensembles notionnels, au contraire d'un vocabulaire qui emprunte intégralement des voies systémiques, chacun des terminologues est responsable de sous-domaines précis et son attention devrait se porter sur les nouveautés des sous-domaines qui lui sont confiés. Par exemple, la microbiologie et la virologie constituent un sous-ensemble rattaché à l'immunologie pour faciliter le dépouillement réalisé par un terminologue, les notions nouvelles retenues pouvant être communes aux trois sous-domaines ou présenter des affinités. Le terminologue développe donc une certaine spécialité, même s'il est en situation de veille, et, au fur et à mesure que ses travaux progressent, sa maîtrise des notions et de la documentation s'accroît.

### 2.3 Regroupement de sources potentielles pour les terminologues

Le site intranet de la santé comporte les éléments généraux suivants :

1) Une liste des termes ayant été traités à la Commission de terminologie de la santé et qui ont été normalisés ou recommandés par l'Office de la langue française. Le terminologue peut alors se référer immédiatement à ceux-ci et utiliser dans ses définitions ou notes les choix terminologiques entérinés officiellement par l'Office, évitant de ce fait de créer des incohérences pour l'utilisateur du *Grand dictionnaire terminologique*;

2) La problématique du secteur et le plan de travail. À mesure que la réflexion sur la production terminologique se poursuit, il est possible de vérifier si les travaux suivent bien la voie proposée, si des ajustements quant au choix des secteurs sont à faire, ou si les références qui ont été à la base de l'analyse de ces derniers proposent maintenant des éléments différents;

3) Une liste, classée par catégories (réponses nulles, incomplètes ou complètes obtenues lors de l'interrogation du *Grand dictionnaire terminologique*) et par sous-domaines de la santé, des termes ayant fait l'objet d'une demande de consultation à l'Office de la langue française. Cette liste permet de valider, avec d'autres outils, les domaines retenus pour la recherche terminologique. Elle est également un indicateur de l'orientation future des travaux. Si le terminologue consulte mensuellement cette liste, il peut voir les tendances qui se dessinent à l'intérieur des sous-secteurs dont il a la responsabilité. Il doit s'efforcer de répondre aux questions auxquelles le *Grand dictionnaire terminologique* fournit une réponse nulle ou incomplète. Le total des questions posées figure également dans cette liste mise à jour tous les mois. Ce qui constitue aussi un autre indicateur, parmi toutes les autres questions posées, de l'importance ou non du secteur de la santé dans les travaux terminologiques à réaliser de façon prioritaire;

4) Les ressources documentaires pertinentes pour la veille terminologique. Ce dernier aspect est celui qui nous intéresse plus particulièrement en contexte de création d'une banque virtuelle documentaire. Ont été ciblés :

a) Des sites spécialisés qui tiennent le public ou les professionnels du milieu informés des découvertes et nouveautés dans un domaine précis. L'accès électronique offre ici une valeur ajoutée, car la

documentation imprimée ne permet pas cette mise à jour quasi-quotidienne des nouveautés;

b) des sites de fabricants ou de laboratoires pharmaceutiques, c'est-à-dire des personnes morales reconnues dans leur milieu, qui nous informent de l'évolution des produits, des recherches, etc. Encore là, ce type de source électronique est un plus. Le terminologue est en effet directement en contact avec les producteurs et fournisseurs dans le domaine de la santé. Il a accès à des informations qu'il n'était pas possible d'avoir avant sous forme imprimée, car rares, par exemple, étaient les firmes pharmaceutiques qui se donnaient la peine de distribuer régulièrement des imprimés faisant état de leurs recherches, découvertes, travaux;

c) Des sites de revues médicales spécialisées s'adressant principalement à la communauté scientifique. Encore une fois, la version électronique avantage le terminologue. Il y a souvent des fonctions de recherche dans ces sites. Il est alors possible d'accéder à des archives de documents, ce que ne permettrait pas un abonnement papier.

### 2.4 Exemples de sites répertoriés

Parmi les sites de veille qui informent des nouveautés ou découvertes, on a retenu, pour ne citer que quelques exemples : l'*Agence Science-Press*, *Technologies France*, *Communications MedNet*, *Le Réseau canadien de la santé*, le *Centre de recherche clinique de l'Estrie*, *Bioblock*, *Hachette*, *Planète Santé*, *L'Univers Santé*, etc. Les sites de veille de langue anglaise sont également présents, car ils sont particulièrement actifs. Ainsi, *What's New*, *MediciNet*, *Medsite*, *Medscape*, *New England Journal of Medicine*, *American Medical News*, *Press Releases*, *MedWatch*, *Medical Sciences Bulletins* et plusieurs autres font partie des sites de consultation. Grâce à Internet de nouvelles possibilités s'offrent à nous.

Auparavant, il fallait attendre que les documents imprimés nous parviennent avant d'en lire le contenu et s'approprier la nouveauté. Il était en effet impossible pour un terminologue d'être mis au courant aussi rapidement de tout ce qui se fait dans le milieu. Aujourd'hui, ce l'est. L'abonnement aux nouvelles de ces sites permet en plus de recevoir promptement et directement dans son propre courrier électronique toute la nouveauté sur le marché. Parmi les revues médicales recensées, on trouve des périodiques généraux en médecine tels *L'Actualité médicale*, *The Medical Post*, *La Recherche*, *La Presse médicale*, le *Journal de l'Association médicale canadienne*, *Pour la science*, *Médecine-Sciences*, *Journal of the American Medical Association*, etc. À ces revues générales en médecine se greffent des périodiques spécialisés tels *PharmacoEconomics*, le *Journal canadien de chirurgie*, *Québec Pharmacie*, etc. Près de 200 titres et sites ont été répertoriés. La plupart de ces revues offrent des articles en direct ou des résumés ainsi qu'une possibilité d'interroger des archives des textes publiés. Jumelé à des sites spécialisés dans les domaines retenus pour la veille, le site intranet peut ainsi guider le terminologue dans sa quête de nouveautés. Il n'a qu'à cliquer pour être directement dans le site recherché. Le site intranet peut devenir un outil de travail à privilégier, si on lui accorde l'importance qui lui revient. Il pourrait être un exemple de type de banque virtuelle documentaire. Mais comment cela s'intègre-t-il à la veille terminologique?

## 2.5 Exemple de la méthodologie utilisée dans les travaux terminologiques en santé

### 2.5.1 Exploitation de sites de veille

Il existe actuellement de nombreuses façons de se tenir au

courant des nouveautés en médecine et les périodiques médicaux sont de plus en plus présents dans Internet. Le premier problème qui se pose au terminologue est le choix des langues utilisées. En contexte de veille terminologique, la priorité est d'être au courant le plus vite possible de ces développements. Une solution est de cibler des sites de veille médicale qui offrent quotidiennement ou hebdomadairement un résumé des principaux travaux en santé. On pensera par exemple à *What's New* en anglais, à *L'Univers Santé* en français. On ne peut ignorer les sites de veille en anglais qui sont souvent les premiers à signaler la nouveauté. Ils sont la clé pour trouver l'équivalent français. À partir d'une information citée en anglais, le terminologue pourra relancer la recherche dans Internet pour trouver des articles français sur la notion. L'important est d'être au courant de cette nouveauté. Par exemple, un nouveau médicament qui fait son apparition sur le marché, des travaux de recherche qui expliquent certaines situations telles les réactions croisées entre des membranes bactériennes et des antigènes d'histocompatibilité. Le fait que certains sites anglais soient plus développés pour offrir cette veille doit inciter un terminologue à s'y arrêter.

### 2.5.2 Abonnement à des listes de diffusion

Il existe aussi des listes d'abonnement qui peuvent être utilisées avec profit. La personne recevra alors régulièrement, la plupart du temps hebdomadairement, un résumé des développements qui intéressent la communauté médicale internationale. On pensera ici aux *Nouvelles de l'Internet médical francophone*, à *Medscapés MedPulse*, ou plus près de nous aux *Bulletins de Santé Canada*, aux nouvelles de *L'Univers Santé*, etc. L'avantage de ce genre d'informations, c'est qu'on y

propose un résumé des faits principaux. En contexte de veille, c'est intéressant car on ne cherche pas à traiter le vocabulaire complet qui entoure un champ d'application précis. On essaie plutôt d'être à l'affût de la nouveauté telle qu'un développement particulier en chirurgie ou la dénomination d'une nouvelle maladie ou d'un syndrome, le syndrome de tension répétée par exemple. C'est cette nouveauté, son appellation qui nous intéresse. Mais tout le vocabulaire qui entoure cette réalité est souvent existant et il ne se crée pas nécessairement chaque fois de nouveaux appareils, de nouvelles technologies.

### 2.5.3 Possibilité d'associer des adjoints pour compléter des ensembles notionnels

Le terminologue qui travaille en veille essaie donc d'être en amont des découvertes pour offrir aux rédacteurs spécialisés les bonnes dénominations lorsqu'ils auront à décrire ces nouvelles découvertes. Une équipe complémentaire de terminologues ou de contractuels pourraient très bien assister ensuite celui qui se spécialise en veille, si on juge à propos de poursuivre le dépouillement dans le sous-domaine précis. C'est ici que le recours à une banque virtuelle de textes scientifiques et l'utilisation d'outils informatisés pourrait avoir de l'intérêt. La consultation de textes relatifs au sujet visé viendrait offrir toute l'information désirée.

### 2.5.4 Disponibilité et qualité des textes électroniques

Il est inexact de considérer qu'il est difficile de trouver des textes numérisés pour travailler avec ces outils. La difficulté réside plutôt dans le fait que toutes les possibilités offertes par les technologies de l'information ne sont pas encore familières au terminologue. Il peut être mal à l'aise avec les ordinateurs

ou ne connaître que très sommairement le langage de recherche dans Internet par exemple, ce qui l'amène devant une masse incommensurable de documents et il abandonne alors souvent toute objectivité devant les textes: ils ne sont pas fiables, ils contiennent des erreurs, etc. Il peut être amusant cependant de s'apercevoir que ces mêmes textes qu'on qualifie d'inintéressants dans Internet peuvent être ceux qu'on souhaite recevoir par abonnement papier à un périodique spécialisé. Ces mêmes périodiques, de plus en plus présents dans Internet, le sont assez souvent en version intégrale. Chaque mois, de nouveaux titres s'affichent et offrent cette possibilité. Il faut donc laisser le temps aux terminologues de s'ouvrir à cette nouvelle réalité, cette nouvelle façon de travailler. Il faut également s'interroger sur la façon de constituer un corpus documentaire.

### 2.5.5 Résumé de l'exploitation des sources électroniques

En médecine, il existe donc des sites de veille généraux, des sites gouvernementaux, des sites de communiqués de presse scientifique et des listes d'abonnement qui facilitent le travail du terminologue (quelques-uns ont été cités plus haut). Ils sont ses points de départ. S'ajoutent souvent ensuite les sites des laboratoires de recherche, des laboratoires pharmaceutiques ou des fabricants de matériels médicaux. Ceux-ci alimentent également la veille. Ils indiquent les développements de l'entreprise, les dernières nouveautés. Ils ont l'avantage également de nommer les

choses. Ce qui peut déjà donner une idée de l'usage qui peut se dessiner. Le terme est-il acceptable en français? Bien formé? Pourra-t-il permettre des dérivations? Fait-il déjà partie d'une famille lexicale? Etc. Ensuite, se greffent les fameux périodiques spécialisés, qu'ils soient de vulgarisation scientifique comme *Science et Vie*, par exemple, un peu plus spécialisé comme *Pour la science*, ou alors vraiment dans le domaine comme le *Journal de l'Association médicale canadienne*. L'avantage de consulter les sites de ces revues, c'est qu'on y trouve pratiquement pour tous des moteurs de recherche. On a besoin d'un texte qui traite de l'insulinothérapie par exemple, on interroge le terme et on a accès à une liste de textes récents de cette même revue. De plus, ces mêmes sites offrent assez souvent des pages sur les nouveautés et découvertes, pages mises à jour systématiquement.

### 2.5.6 Association d'agents de recherche (agents intelligents) au travail de veille

Pour le terminologue qui désire assurer une couverture plus complète de cette veille, il y a ce qu'on appelle les agents intelligents. Certains vont pouvoir assurer de façon automatique et programmée une veille des sites choisis par le terminologue. Par exemple, le logiciel *eCatch*<sup>(1)</sup> permet d'effectuer une veille hors-connexion. Selon les paramètres qui lui auront été indiqués, il peut télécharger les pages pour lesquelles on aura fait des demandes, nous signaler qu'il y a une mise à jour, effectuer la recherche selon les paramètres indiqués (inclusion, exclusion), gérer le contenu selon les thèmes ou trier les éléments. Son utilisation demande cependant une familiarisation pour les personnes ayant peu de connaissances de la navigation dans Internet et évidemment de l'espace

sur le disque dur de l'ordinateur du terminologue.

Un deuxième type d'agent intelligent, serait celui qu'on «loue». On peut très bien s'abonner à des banques documentaires qui vont faire le travail pour nous. On pensera alors à *InfoAlert* de l'Icist<sup>(2)</sup> (Institut canadien de l'information scientifique et technique du Conseil national de recherches du Canada). *InfoAlert* est un service électronique auquel on s'abonne et qui nous informe régulièrement du progrès de la science et de la technologie dans le monde entier. Le système scrute la documentation internationale (revues scientifiques, comptes rendus de conférences, livres spécialisés, périodiques, bulletins de l'industrie).

L'avantage d'un tel système est qu'il tient compte des paramètres que nous lui aurons donnés. Il ne nous livrera que l'information qui correspond à ceux-ci, ce qui nous permet d'économiser sur le coût des abonnements à plusieurs périodiques ou autres, de réduire le temps de recherche et de constituer plus ou moins une banque virtuelle de textes scientifiques à jour. Selon le type de demandes, les frais seront plus ou moins élevés. Il n'empêche qu'il y a un intérêt à surveiller l'évolution de ces services qui peut très bien s'inscrire dans le genre de réponses nécessaires au travail terminologique. Abandonnant *InfoAlert*, on peut se tourner vers les aides documentaires, toujours à l'Icist. Délaissant le système de veille électronique, on peut très bien souhaiter consulter des bases documentaires spécialisées. Il est possible, par exemple, de consulter *Medline* (base de données médicales internationalement reconnue) ainsi que d'autres bases biomédicales. On sélectionne les textes pertinents parmi les réponses et on peut les commander (dans le cas de *Medline* cependant, de nombreux sites offrent gratuitement sa consultation). Les textes peuvent être transmis

(1) [www.ecatch.com](http://www.ecatch.com)

(2) ICIST, bibliothèque scientifique, technique et médicale du Canada: [www.nrc.ca/cisti/icist.html](http://www.nrc.ca/cisti/icist.html)

(3) Achoo Healthcare Online: [www.achoo.comrefsources/journals.htm](http://www.achoo.comrefsources/journals.htm)

électroniquement. *Achoo* est également un répertoire de journaux et périodiques spécialisés dans le domaine de la santé<sup>(3)</sup>. Il indexe, catalogue et décrit l'information. On voit qu'il existe bien des outils pouvant simplifier la démarche de recherche documentaire du terminologue. Doit-on intégrer ces outils dans le cadre de la création d'une banque virtuelle de textes scientifiques?

L'expérience en situation de veille semble démontrer que l'intérêt de regrouper ainsi des textes est faible à cause de la nécessité de produire rapidement des fiches de terminologie. De plus, les notions étant isolées les unes des autres, la pertinence de réunir des textes sur un sujet précis est douteuse. Il peut en être autrement cependant dans le contexte de l'élaboration d'un vocabulaire dans un domaine particulier. Dans ce cas, une banque virtuelle pourrait s'avérer utile, mais cela suscite plusieurs questions.

## 2.6 Gestion documentaire des banques virtuelles

Il y a d'abord lieu de se demander comment organiser la gestion d'un tel produit. Sa tenue à jour est également à envisager. Qui doit faire les recherches menant à sa constitution? Les bibliothécaires sont-ils les mieux qualifiés pour ce genre de démarche? Comment en arriver à jumeler l'expertise du terminologue familiarisé avec les sites les plus intéressants et celle des documentalistes? De plus, comme il a été écrit au début, ce sont actuellement les sites anglais et les textes qui leur sont associés qui servent de clé d'accès aux découvertes en français. Bien que ce dernier soit en progression dans Internet, il est plus difficile d'être au courant des nouveautés en se restreignant aux seuls documents français. Une banque

virtuelle de textes scientifiques devrait-elle contenir des textes dans différentes langues? N'en serait-elle pas plus riche du point de vue informationnel pour celui qui essaie de comprendre et de décrire une notion?

Devrait-on plutôt envisager une plaque tournante de différents systèmes de veille qui nous mettraient en contact avec les banques documentaires? La gestion des documents ne se présenterait pas en l'occurrence de la même façon.

## Conclusion

L'expérimentation des sources électroniques dans le domaine de la santé semble démontrer que la consultation des textes dans Internet est essentielle en situation de veille, alors que l'utilisation des logiciels de dépouillement est plus ou moins valable. En effet, lors d'un dépouillement, le logiciel va retenir une grande quantité de termes. Mais ces termes ne sont pas nécessairement décrits ou expliqués. Le terminologue doit donc relancer ses recherches. Il y a alors rupture dans la chaîne de travail informatisée. Cette rupture doit être vue du point de vue matériel.

En fait, pour certaines des personnes ayant expérimenté les deux façons de travailler (utilisation d'un logiciel de dépouillement et recherche autonome dans Internet), il ressort qu'il est souvent moins contraignant de relancer une recherche dans Internet pour trouver l'information complémentaire nécessaire à la description d'une notion que d'attendre d'avoir plusieurs textes sur un domaine pour les faire traiter par le logiciel avec toute la gestion des listes qui en découlent. Une banque virtuelle de textes scientifiques pourrait donc s'avérer utile dans le cas d'informations brutes mises à la

disposition des terminologues en tenant compte de ce qui est déjà fait ou recensé par d'autres afin de ne pas refaire ce qui existe déjà.

En tout temps, cependant, on doit garder à l'esprit que l'aide informatique n'est pas une panacée. Le terminologue devra toujours développer une stratégie de recherche intelligente, il aura toujours à analyser et à comprendre l'environnement d'un terme. L'aide informatique répond-elle réellement aux attentes de sa dénomination? Alourdit-elle la démarche parce que les outils actuels ne sont pas encore adéquats? Il est sûr qu'Internet est appelé à jouer un grand rôle dans le développement des outils terminologiques et qu'il remplit déjà bien son rôle pour les personnes qui en maîtrisent l'utilisation. Il faut cependant prendre le temps de bien regarder ce qui existe déjà pour plutôt s'en servir à bon escient.

*France Michel,  
Office de la langue française,  
Québec.*